



**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Séance du 12 mars 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le douze mars à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Saint Paul en Pareds (Vendée), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Bénédicte GARDIN, Présidente.

Nombre de membres : 12 quorum : 7

Présents ou représentés : GARDIN Bénédicte, BOURMAULT Christelle, DIXNEUF Séverine, FONTENIT Roland, AGENEAU Jean-Yves, LUCAS Marie-Edith, VIGNERON Céline, GRELET Nadine, GICQUEAU Emilie donne pouvoir à DIXNEUF Séverine, BREMAUD Damien donne pouvoir à GOUNORD Olivier, GODINEAU Marie-Claude donne pouvoir à Marie-Edith LUCAS

Absents excusés et non représentés : FONTENIT Bernard,

Secrétaire de séance : BOURMAULT Christelle.

D2024031202CCAS - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 CCAS

Sous la présidence de Madame Christelle BOURMAULT adjointe chargée de la préparation des documents budgétaires, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Saint Paul en Pareds examine le compte administratif du budget CCAS 2023 qui s'établit ainsi :

	Dépenses	Recettes	Déficit de clôture
Fonctionnement	795,12 €	- €	- 795,12 €
Investissement	- €	- €	- €

Hors de la présence de Madame la Présidente,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- APPROUVE le compte administratif du budget CCAS 2023 tel que présenté ci-dessus

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication le 14/03/2024

BOURMAULT Christelle, secrétaire

Fait à Saint Paul en Pareds, le 13 mars 2024
Bénédicte GARDIN, Présidente.

